UNIVERSITÉ DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR

Délibération n° 2023-04-27-07-C-1

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- Séance du 27 avril 2023 -

Nombre de membres en exercice : 34
Nombre de présents : 20
Nombre de membres ayant donné procuration : 10
Nombre d'absents non représentés : 04
Quorum : 17 (présents ou représentés)
Quorum budgétaire : 17 (présents)

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**, réuni en séance plénière le jeudi 27 avril 2023 à 14 h 00 sur convocation de son Président Laurent BORDES,

APRES EN AVOIR DÉLIBERÉ

7 - Politique de ressources humaines :

C) Présentation des rapports d'exécution

- Rapport sur l'évolution professionnelle des docteurs diplômés par l'UPPA pour la période 2014-2018

ADOPTE le rapport 2014-2018 sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat dans les cinq années précédentes, tel que joint en annexe.

POUR : UNANIMITÉ

Pau, le 2 mai 2023
Le Président,

Laurent **BORDES**

Transmis au rectorat de l'Académie de Bordeaux le 12/05/2023

Rapport sur l'évolution de la situation professionnelle des personnes auxquelles l'université a délivré le diplôme national de doctorat

(2014 – 2018)

UNIVERSITE DE PAU ET DES PAYS DE L'ADOUR
CENTRE DES ETUDES DOCTORALES
ced@univ-pau.fr

Introduction

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est une université pluridisciplinaire hors santé qui accueille 13 841 étudiants parmi lesquels 584 doctorants (inscrits 2021-2022). Elle se déploie sur 6 sites du Sud Aquitain (5 campus à Pau, Anglet, Bayonne, Tarbes et Mont de Marsan et un centre de recherche INRAE à Saint Pée Sur Nivelle).

Avec ses deux écoles doctorales, l'ED 211 dans le domaine des Sciences Exactes et leurs Applications et l'ED 481 dans le domaine des Sciences Sociales et Humanités, regroupées au sein du Centre des Etudes Doctorales (CED), l'UPPA met en œuvre chaque année des enquêtes auprès de l'ensemble de ses étudiants et de ses docteurs.

Dès la signature de la charte du doctorat, les doctorants de l'UPPA, et leurs directeurs de thèses, prennent connaissance des engagements à fournir une information sur leur parcours professionnel **après** leur soutenance de thèse. Cette obligation leur est rappelée au moment de la cérémonie de remise des diplômes et engendre un taux de réponse très satisfaisant.

• La production d'indicateurs

Jusqu'à la mise en place du CED en 2021, les modalités de suivi de la carrière des docteurs (nature et efficacité du dispositif, moyens attribués, etc.) étaient discutées au sein de chaque école doctorale. Désormais, ces analyses sont centralisées au CED et les dispositifs communs sont en cohérence avec les dispositifs propres aux écoles doctorales.

La production des indicateurs de suivi de carrière des docteurs est effectuée par l'**Observatoire de l'Etablissement** (ODE) qui lance des enquêtes régulières en direction des docteurs de l'UPPA. Ces indicateurs sont disponibles sur le site de l'établissement[1], accessibles à l'ensemble de la communauté universitaire. Leur analyse et la consolidation des données qui permet leur production sont du ressort du CED qui centralise les données relatives à la poursuite de carrière des docteurs et en assure une large diffusion.
Ces données sont analysées au sein de chaque école doctorale qui diffuse et discute les résultats au sein de son conseil avant de les transmettre au CED puis de les présenter en commission de la recherche conformément à l'arrêté du 25 mai 2016.

• Les actions

Le CED conduit des actions de valorisation et de promotion du doctorat et implique les doctorants, les docteurs et les partenaires (écoles doctorales, collectivités territoriales, tissu socio-économique, etc.) :

- en s'impliquant dans le suivi du parcours professionnel des docteurs (suivi d'enquêtes) ;
- en incitant les nouveaux docteurs à s'inscrire dans l'annuaire des docteurs de l'UPPA à l'issue de la cérémonie de remise des diplômes ;
- en développant le réseau des anciens par le biais de la plateforme Alumni de l'UPPA ;
- en offrant un large panel de formations professionnalisantes ;
- en organisant des manifestations contribuant à la diffusion de la science vers la société.

Conformément à l'article 34 de la loi n° 2020-1674 du 24 décembre 2020 portant programmation de la recherche, chaque école doctorale a établi des données relatives à l'évolution de la situation professionnelle des docteurs diplômés de leur ED.

Le présent document présente les résultats des enquêtes menées par l'ODE auprès des docteurs 2014, 2015, 2016, 2017 et 2018 un et trois ans après leur soutenance de thèse. Les mêmes données ne sont pas toujours disponibles dans les différentes enquêtes, de sorte que dans les tableaux qui suivent, certains d'entre eux ne comportent pas de résultats pour toutes les enquêtes.

[1] https://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/resultats-des-enquetes/docteurs.html

Ecole Doctorale « Sciences Exactes et leurs Applications » (ED 211)

Dès qu'elles sont disponibles, les enquêtes de l'ODE relatives aux données des docteurs diplômés de l'ED 211 sont mises à disposition sur le site de l'école doctorale.

Le tableau 1 présente les taux de réponse des docteurs SEA de l'UPPA aux différentes enquêtes.
Sur la période de référence (2014 à 2018), ce taux est compris entre 83% à 94,2%. A titre comparatif, le taux de réponse au *niveau national* était de 59% lors de l'enquête 2021 sur les docteurs diplômés en 2018 (source MESRI SIES: 13 162 docteurs (sur 14 065 diplômés) enquêtés en 2018, 7 830 réponses exploitables).

Tableau 1. Taux de réponse des docteurs SEA de l'UPPA aux enquêtes de suivi professionnel

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de soutenances	59	59	52	48	36
Nombre de répondants	53	50	49	42	32
% de répondants	**89,8%**	**84,7%**	**94,2%**	**87,5%**	**86,1%**

Le tableau 2 présente les taux d'insertion professionnelle des docteurs SEA de l'UPPA un et trois ans après l'obtention de leur diplôme.
Le taux *moyen* de post-doctorants (calculé sur l'ensemble des promotions) un an après la thèse est de 23% et chute à 15,9% deux ans plus tard. Dans le même temps, le taux *moyen* de docteurs en emploi hors post-doctorat passe de 56,5% à 70,8%. Cela montre que la situation professionnelle des docteurs devient de plus en plus stable avec le temps.

Tableau 2. Insertion professionnelle des docteurs SEA de l'UPPA, un et trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2014		2015		2016		2017		2018	
Situation Professionnelle	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**
Post-doctorat	12 22,6%	4 7,5%	9 18,0%	8 16,0%	11 22,4%	6 12,2%	12 29,3%	9 21,4%	7 22,6%	7 22,6%
Emploi hors post-doctorat	30 56,6%	37 69,8%	26 52,0%	38 76%	25 51,0%	33 67,4%	24 58,5%	28 66,7%	20 64,5%	23 74,2%
CDI	12 25.5%	18 34,6%	6 13,6%	18 36,0%	17 35,4%	30 62,5%	14 35,9%	21 50,0%	18 58,1%	18 58,1%
Recherche d'emploi	8 15,1%	10 18,9%	10 20,0%	4 8,0%	10 20,4%	7 14,3%	3 7,3%	5 11,9%	3 9,7%	1 3,2%
Etudes – Autres	3 3,8%	2 3,8%	5 10,0%	0 0,0%	3 6,1%	3 6,1%	2 4,9%	0 0,0%	1 3,2%	0 0,0%
Nombre de répondants	**53**		**50**		**49**		**42**		**31**	

Pour la période de référence, le *taux moyen d'insertion* (post-doctorat + emploi hors post-doctorat) des docteurs SEA de l'UPPA trois ans après l'obtention de leur doctorat est de 85,8%. Pour les docteurs de 2016 et 2018, le taux

d'insertion est respectivement de 79,6% et 96,8%, contre 94,2% et 92,1% au *niveau national* pour ces deux années (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES). Si le taux d'insertion des docteurs SEA UPPA 2016 était sensiblement plus faible que celui au niveau national, il s'est fortement redressé pour ceux de 2018 et est passé au-dessus du taux national.

Les taux des docteurs SEA 2016 et 2018 de l'UPPA en emploi stable (CDI) trois après leur soutenance étaient respectivement de 62,5% et 58,1%. Au *niveau national*, les taux des docteurs SEA en emploi stable pour ces deux années étaient respectivement de 66,6% et 66,7% (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES).

Les tableaux qui suivent concernent les docteurs SEA de l'UPPA en emploi (hors post-doctorants), 3 ans après la soutenance de thèse.
Le tableau 3 donne leur répartition (en nombre et pourcentage) entre les secteurs public et privé. Sur la période de référence, le *taux moyen* des docteurs SEA de l'UPPA occupant un emploi dans le secteur public est de 35,2% (78,6% de ces derniers étant dans le secteur académique). Au *niveau national*, les taux des docteurs 2016 et 2018 en emploi dans le secteur public étaient respectivement de 48,4% (contre 33,3% pour l'UPPA) et 47,6% (contre 34,8% pour l'UPPA) dans le domaine SEA (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES). On constate donc que sur ces deux années les taux d'insertion des docteurs SEA de l'UPPA dans le secteur public sont sensiblement inférieurs (près de 14 points en moyenne) aux nationaux. Cela montre une tendance claire des docteurs SEA de l'UPPA à privilégier une carrière (ou du moins un début de carrière) dans le secteur privé.

Tableau 3. Répartition (en nombre et pourcentage) des docteurs SEA de l'UPPA entre secteur public et secteur privé (hors post-doctorants), trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur public	13 35,1%	16 44,4%	11 33,3%	8 28,5%	8 34,8%
Secteur privé	24 64,9%	20 55,6%	20 66,7%	20 71,4%	15 65,2%
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	37	36	33	28	23

Le tableau 4 donne la répartition (en nombre et pourcentage) des docteurs SEA de l'UPPA par zone géographique (France ou étranger).

Tableau 4. Répartition par zone géographique des emplois occupés (hors post-doctorants), trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Emploi en France	28 75,7%	24 64,9%	25 75,8%	22 78,6%	13 56,5%
Emploi à l'étranger	9 24,3%	13 35,1%	8 24,2%	6 21,4%	10 43,5%
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	37	37	33	28	23

Sur la période de référence, le taux *moyen* des docteurs SEA UPPA occupant un emploi en France est de 70,3%. On constate néanmoins une chute sensible (22 points) entre les taux des docteurs 2017 et 2018. Au *niveau national*, le

taux moyen des docteurs 2014 (tous domaines confondus) en emploi en France en 2017 était de 66%. Les docteurs SEA de l'UPPA se placent donc légèrement plus en France que leurs homologues français, excepté ceux de 2018 pour lesquels le taux d'emploi en France a fortement chuté (22 points) comparé aux docteurs de 2017. Ceci est peut-être à rapprocher avec la forte proportion de doctorants étrangers à l'ED SEA (52% en moyenne sur la période de référence, contre ~42% au niveau national (données 2016 et 2018, source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES)) et les évolutions du contexte économique de leurs pays d'origine.

Le tableau 5 donne la typologie des activités des docteurs en emploi 3 ans après la soutenance.
Près des 2/3 des docteurs SEA de l'UPPA ont des responsabilités de *chefs de projets* et mènent des *travaux dans un cadre international*, près de 60% ont des *activités d'encadrement* de personnels et environ 50% doivent *gérer un budget*. Ces résultats montrent l'importance des compétences professionnelles de haut niveau (niveau cadre) dans les emplois des docteurs de l'ED SEA qui, pour presque les 2/3, travaillent dans le secteur privé (voir tableau 3).

Tableau 5. Typologie des activités des docteurs en emploi (hors post-doctorat), 3 ans après la soutenance

Votre emploi comporte-t-il :	**Année de soutenance**	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***2018***	*% total*
des activités d'encadrement de personnels ?	oui	17	20	18	19	17	59,5%
	non	19	16	13	9	5	40,5%
	Total	**36**	**36**	**31**	**28**	**22**	**100%**
la gestion d'un budget ?	oui	13	18	15	11	14	48,6%
	non	18	18	16	16	7	51,4%
	Total	**31**	**36**	**31**	**27**	**21**	**100%**
des responsabilités de chef de projet ?	oui	21	22	18	18	19	66,2%
	non	13	13	12	9	3	33,8%
	Total	**34**	**35**	**30**	**27**	**22**	**100%**
des travaux menés dans un cadre international ?	oui	23	21	20	17	17	65,3%
	non	11	15	12	10	4	34,7%
	Total	**34**	**36**	**32**	**27**	**21**	**100%**

Ecole Doctorale « Sciences Sociales et Humanités » (ED 481)

Le tableau 1 présente les taux de réponse des docteurs SSH de l'UPPA aux différentes enquêtes. Sur la période de référence (2014 à 2018), le taux de réponse des docteurs aux différentes enquêtes est très satisfaisant et en constante augmentation.

Tableau 1. Taux de réponse des docteurs aux enquêtes de suivi professionnel

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Nombre de soutenances	29	28	47	35	36
Nombre de répondants	22	22	40	31	32
% de répondants	**75,8%**	**78,6%**	**85,1%**	**88,5%**	**88,9%**

Le tableau 2 présente les taux d'insertion professionnelle des docteurs SSH de l'UPPA un et trois ans après l'obtention de leur diplôme. Aucune tendance n'est réellement discernable.

Les enquêtes réalisées sur une même cohorte à un an de différence montrent une évolution favorable des carrières. Ainsi la cohorte de 2014 affichait 68,2% de docteurs dans des emplois stables un an après l'obtention de leur diplôme puis 90,9% un an plus tard. Ce résultat ne s'observe pas pour la cohorte de 2017, mais le taux de réponse à l'enquête 1 et 3 ans après est différent.

Le taux *moyen* de post-doctorants (calculé sur l'ensemble des promotions) reste peu élevé : il est un an après la thèse de 7 ,5% et de 4,1% deux ans plus tard. Le taux *moyen* de docteurs en emploi hors post-doctorat passe de 69,4% un an après la soutenance de thèse à 79,6% trois ans après la soutenance de thèse.

Pour la période de référence, le *taux moyen d'insertion* des docteurs SSH de l'UPPA trois ans après l'obtention de leur doctorat est de 85,8%. Pour les docteurs de 2016 et 2018, le taux d'insertion est respectivement de 82,5% et 87,5%, contre 90,8% et 89,6% au niveau national pour ces deux années (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES). Le taux d'insertion des docteurs SSH de l'UPPA est plus faible que celui au niveau national, mais il a augmenté pour les docteurs de 2018 et se rapproche du taux national.

Tableau 2. Insertion professionnelle des docteurs, un et trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2014		2015		2016		2017		2018	
Situation Professionnelle	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**	**1 an après**	**3 ans après**
Post-doctorat	2 9,1%	0 0,0%	0 0,0%	0 0,0%	3 7,5%	2 5,0%	2 6,9%	2 6,45%	3 9,4%	2 6,25%
Emploi hors post-doctorat	15 68,2%	20 90,9%	18 85,7%	21 95,5%	28 70,0%	31 77,7%	22 75,9%	21 67,7%	19 59,4%	26 81,25%
Recherche d'emploi	4 18,2%	2 9,1%	1 4,8%	0 0,0%	5 12,5%	4 10,0%	3 10,3%	6 19,4%	6 18,7%	3 9,4%
Etudes – Autres	1 4,5%	0 0%	2 9,5%	1 4,5%	4 10%	3 7,5%	2 6,9%	2 6,45%	4 12,5%	1 3,1%
Nombre de répondants	22		22		40		31		32	

Les taux des docteurs SSH UPPA en emploi stable (CDI, professions libérales ou entrepreneurs) trois ans après leur soutenance est difficile à apprécier car, sur la majorité des enquêtes, le taux de réponse des docteurs en emploi concernant leur type de contrat de travail est inférieur à 100%. Ainsi, le taux des docteurs 2018 en emploi stable trois ans après leur soutenance est compris entre 65,6% et 71,9%. Le taux des docteurs 2016 en emploi stable trois après leur soutenance est compris entre 62,5% et 65%. Ces taux sont à rapprocher des taux de 72,6% pour les docteurs 2018 et 69,9% pour les docteurs 2016 au niveau national (source : enquête IPDoc 2021 - MESRI-SIES).

Le tableau 3 donne la répartition des docteurs en emploi dans le secteur public et privé (hors post-doctorants), 3 ans après la soutenance de thèse.
Sur la période de référence, le taux moyen des docteurs SSH UPPA occupant un emploi dans le secteur public est de 58,8% (dont 61% dans l'enseignement supérieur), sans tendance particulière. Le taux des docteurs 2016 de l'ED SSH en emploi dans le secteur public était de 76,2%, proche du taux national (76,75%). Ce taux chute pour les docteurs 2018 à 56%, alors qu'il est resté relativement stable au niveau national (75,9%). Il faut noter, pour les docteurs 2018, une grande disparité entre le secteur DEG et le secteur LLSH qui n'existait pas pour les cohortes précédentes : 80% des docteurs 2018 du secteur LLSH sont dans le secteur public, contre 40% des docteurs 2018 du secteur DEG.

Tableau 3. Répartition des débouchés en nombre et pourcentage entre secteur public et secteur privé par année de soutenance de 2014 à 2018, (hors post-doctorants) 3 ans après la soutenance

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Secteur public	13 65,0%	13 72,2%	14 48,3%	16 76,2%	14 56%
Secteur privé	7 35,0%	5 27,8%	15 51,7%	5 23,8%	11 44%
Nombre de docteurs en emploi hors post-doctorat	20	21	31	21	26
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	20	18	29	21	25

Le tableau 4 donne la répartition des docteurs de l'ED SSH par zone géographique. Sur la période de référence, le taux *moyen* des docteurs SSH UPPA occupant un emploi en France reste très élevé (79,6%) et est en constante augmentation.

Tableau 4. Répartition par zone géographique des emplois occupés (hors post-doctorants) trois ans après la soutenance de thèse

Année de soutenance	2014	2015	2016	2017	2018
Emploi en France	14 70,0%	11 73,3%	24 77,4%	18 85,7%	23 88,5%
Emploi à l'étranger	6 30,0%	4 26,7%	7 22,6%	3 14,3%	3 11,5%
Nombre de docteurs en emploi hors post-doctorat	20	21	31	21	26
Nombre de docteurs en emploi (hors post-doctorat) ayant répondu	20	15	31	21	26

Le tableau 5 donne la typologie des activités des docteurs en emploi 3 ans après la soutenance. Une comparaison entre 2014 et 2018 montre une montée en compétence des docteurs sur *l'encadrement de personnels*. On constate une diminution des travaux menés dans un cadre international pour les cohortes 2017 et 2018. Aucune tendance n'est observable dans les activités de gestion d'un budget et de responsabilité de chef de projet.

Tableau 5. Typologie des activités des docteurs en emploi (hors post-doctorat), 3 ans après la soutenance

Votre emploi comporte-t-il :	**Année de soutenance**	***2014***	***2015***	***2016***	***2017***	***2018***	*% total*
des activités d'encadrement de personnels ?	oui	6	8	13	10	10	43,5%
	non	14	8	16	10	13	56,4%
	Total	**20**	**16**	**29**	**20**	**23**	**100%**
la gestion d'un budget ?	oui	5	7	15	8	8	41,0%
	non	13	8	13	13	15	59,0%
	Total	**18**	**15**	**28**	**21**	**23**	**100%**
des responsabilités de chef de projet ?	oui	7	11	16	9	12	66,2%
	non	12	5	12	10	12	33,8%
	Total	**19**	**16**	**28**	**19**	**24**	**100%**
des travaux menés dans un cadre international ?	oui	6	9	10	7	8	37,4%
	non	13	7	18	14	15	62,6%
	Total	**19**	**16**	**28**	**21**	**23**	**100%**

Conclusion

Globalement les indicateurs de l'insertion professionnelle situent les docteurs des 2 écoles doctorales de l'UPPA dans un niveau équivalent à la tendance nationale.

La répartition de l'emploi selon le secteur, privé ou public, est toutefois différente selon l'école doctorale : en ED SEA, les docteurs occupent plutôt des emplois dans le secteur privé, tandis qu'en ED SSH, l'emploi est plus largement dans le secteur public. Cette différence s'explique notamment dans l'origine des docteurs, qui sont souvent des salariés de la fonction publique pour l'ED SSH, tandis que les doctorants de l'ED SEA ont une expérience immédiatement valorisable dans le secteur privé, notamment ceux bénéficiant de contrats privés du secteur industriel.

On note cependant que l'emploi dans le domaine de la recherche tend vers des contrats à durée déterminée plutôt qu'indéterminée.

UNIVERSITÉ
DE PAU ET DES
PAYS DE L'ADOUR